



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2018

Le Conseil Municipal réuni le 26 mars 2018 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- Bureaux de contrôle retenus pour effectuer diverses missions dans le cadre des travaux de réhabilitation de la maison des associations et des familles :
 - Etude de perméabilité : Sté EGSOL pour un montant de 2 232 € TTC
 - Mission SPS : Sté Bureau VERITAS pour un montant de 2 040 € TTC
 - Mission de contrôle technique : Sté Bureau VERITAS pour un montant de 2 640 € TTC
 - Diagnostic Amiante : Sté Bureau VERITAS pour un montant de 468 € TTC
 - Diagnostic Plomb : Sté Bureau VERITAS pour un montant de 360 € TTC

- Fixe les tarifs de la cantine scolaire comme suit à compter du 1^{er} avril 2018 :
 - repas enfant : 2.70 €
 - repas adulte : 6.00 €

- Création d'un poste d'Adjoint technique Territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2018 en remplacement de l'agent assurant l'entretien des salles communales parti à la retraite,

- Sollicite l'aide financière du Département dans le cadre du dispositif d'accompagnement des communes et des territoires (ACTIV) soit :
 - 9 988 € pour la création d'un gîte communal,
 - et 18 012 € pour les travaux de voirie.

